**AVIS DE SÉLECTION**

**pour la participation gratuite aux cours de formation linguistique pour les techniciens professionnels prévus par le projet FORMATION POUR L'ITALIE**

**Art.1 Objet**

Le projet FORMATION POUR L’ITALIE, financé par le Fonds FAMI, promeut des actions visant à soutenir les parcours d'immigration légale vers l'Italie et implique la mise en œuvre de :

Cours de formation linguistique et technico-professionnelle de la durée de n. 200 heures pour les personnes qualifiées 5° niveau “ [cadre européen des certifications](https://context.reverso.net/traduzione/francese-italiano/cadre+europ%C3%A9en+des+certifications) CEC “ou superiieur et intéressées à obtenir un visa d'entrée en Italie, même temporaire, pour des raisons de travail subalterne.

**Art. 2 Destinataires**

Peuvent participer aux parcours de formations prévus par le Projet, **en forme gratuite**, les citoyens tunisiens qui ont atteint 18 ans, ne font pas objet d'ordonnances de la part de l'autorité judiciaire

n'ont pas fait l'objet de condamnations ou de restrictions à leur mobilité

**Art.3 Secteurs économiques prévalents**

La priorité sera accordée aux candidatures provenant des secteurs économiques suivants

1. **SOUDEURS INDUSTRIELS**: soudage des métaux avec différentes techniques : TIG, électrode à fil continu
2. **INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE**
3. **INGÉNIEURS EN ÉLECTRIQUE**
4. **GÉOMÈTRES**
5. **MAÇONS, CARRELEURS, CHARPENTIERS**

**Art. 4 Demandes de participation à la sélection**

Les seules candidatures valables à la participation à la sélection sont celles :

- Préparées selon le formulaire ci-joint

- Remplies dans toutes les parties et signées par le candidat

- Reçues dans le délai indiqué ci-dessous

- Accompagnées d'une photocopie d'une pièce d'identité (PASSEPORT) valide

- Curriculum Vitae en pièce jointe

- Déclaration sur l’honneur de la part du participant.

Les demandes de participation à la sélection avec les pièces jointes doivent être reçues au plus tard le **15 janvier 2023** .

[promidea@promidea.com](mailto:promidea@promidea.com)

[info@formazioneperlitalia.com](mailto:info@formazioneperlitalia.com)

[tunisia@formazioneperlitalia.com](mailto:tunisia@formazioneperlitalia.com)

**Art. 5 L'organisation de la sélection**

La sélection aura lieu à partir de la **dernière semaine de Janvier d'avril 2023**.

Le lieu, les dates et les heures seront communiqués aux candidats qui ont soumis une candidature régulière, exclusivement sur le site de www.formazioneperlitalia.com sous la forme d'une notification unique.

Pour être admis à la sélection, les candidats doivent se présenter,avec un document d'identité valide ; si la sélection a lieu à distance, ils doivent s'inscrire sur le portail en communiquant l'ID et le mot de passe d'accès.

Afin de garantir la couverture de la disponibilité du projet, le promoteur se réserve le droit d'admettre à la sélection également ceux qui ont envoyé leur candidature après le délai indiqué à l'art.3 et qui seront sélectionnés par des entretiens d'orientation et des briefings individuels.